

Fondation Ethos
Place de Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56
www.ethosfund.ch

Ethos – Fondation suisse pour un développement durable Procès-verbal de la 23^e assemblée générale ordinaire

Date : Jeudi 4 juin 2020, 11h30
Lieu : Hôtel Métropole, 34 Quai Gustave-Ador, 1204 Genève et par vidéoconférence

En sa qualité de Président, Rudolf Rechsteiner ouvre cette 23^{ème} assemblée générale ordinaire des membres de la Fondation Ethos. Le Président précise que l'assemblée générale a lieu par vidéoconférence en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Il constate par ailleurs que l'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts, qu'elle est régulièrement constituée et que l'ordre de jour ne suscite pas de commentaires.

Le Président rappelle ensuite que, conformément aux dispositions légales, le Conseil de fondation est seul responsable pour l'approbation des comptes, des statuts ainsi que la nomination des membres du Conseil et de l'organe de révision. Cependant, pour garantir une participation des membres de la Fondation au processus décisionnel, l'article 11 des statuts prévoit que l'assemblée générale des membres émet des recommandations à l'intention du Conseil de fondation sur les différents points à l'ordre du jour.

Procès-verbal

R. Rechsteiner soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2019 à l'approbation des membres. Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

***Vote :** Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2019 est approuvé, par 92 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 abstentions.*

1^{ère} partie Allocution du Président

Le Président partage les éléments clés de l'année 2019 dans une allocution détaillée en annexe 1.

2^{ème} partie Revue du Directeur sur l'année 2019 et perspectives 2020

Le Président passe la parole au Directeur V. Kaufmann, qui détaille en premier lieu le développement réjouissant de la fondation, puis présente le résultat 2019 de la Fondation Ethos et le résultat consolidé 2019 du Groupe Ethos ainsi que l'évolution du chiffre d'affaires consolidé depuis 2013.

V. Kaufmann expose par la suite les enjeux liés à l'initiative sur les multinationales responsables, le déroulement des débats parlementaires ainsi que la déclaration d'investisseurs lancée par Ethos afin de faire aboutir le contre-projet à l'initiative. Il affirme la volonté d'Ethos de continuer à soutenir les principes sous-tendant l'initiative si le contre-projet du Conseil national ne devait pas aboutir.

S'agissant des activités 2019, le Directeur présente les quatre interventions en assemblées générales effectuées l'année dernière. Ethos est ainsi intervenue aux AG de CS et UBS, pour des questions notamment de rémunération, et à celles de Nestlé et LafargeHolcim, pour des

questions climatiques. Les entreprises ont, par la suite, adopté une partie des demandes formulées par Ethos. V. Kaufmann explique que, en raison de la situation sanitaire, aucune intervention n'a été possible au printemps 2020, mais que le dialogue avec les entreprises avant leurs assemblées générales a été maintenu.

En ce qui concerne les Ethos Engagement Pools, V. Kaufmann se réjouit de leur croissance. Il note que, dans le cadre de l'EEP Suisse, le dialogue engagé avec les entreprises est le plus souvent direct alors que, pour l'EEP International, il passe plutôt par des initiatives d'engagement collectif. Il ajoute qu'Ethos développe également le dialogue direct au niveau international, à l'instar du programme d'engagement concernant la responsabilité fiscale de six entreprises basées aux Etats-Unis (Alphabet, Facebook, Google, Apple, McDonald's et Starbucks) lancé en automne 2019.

S'agissant des perspectives financières 2020 de la Fondation, le Directeur précise qu'ils dépendent des affaires d'ESSA. Dans cette optique, il rappelle que l'Assemblée générale d'ESSA vient d'accepter un dividende de CHF 450 par action ce qui assure à la Fondation déjà un revenu de CHF 450'000 pour 2020. Il constate par ailleurs que la baisse des marchés au printemps a été compensée par de nouvelles souscriptions et le rebond des marchés aux mois d'avril et de mai. V. Kaufmann remercie ensuite tous les collaborateurs pour le travail effectué depuis le début de l'année, notamment celui accompli dans les conditions très particulières liées à la pandémie du Covid-19. Il annonce également le déménagement du bureau de Genève dans des locaux plus spacieux à Lancy-Pont-Rouge et le recrutement prévu de nouveaux collaborateurs dans la deuxième partie de l'année.

V. Kaufmann mentionne ensuite l'obtention de la certification B Corp par Ethos Services SA, certifiée avec 109 points. Il souligne qu'un agenda a déjà été élaboré pour gagner des points supplémentaires à la prochaine évaluation. Finalement, il donne quelques informations concernant la conférence-débat sur le thème de la responsabilité numérique des entreprises, qui, en raison de la situation sanitaire, a dû être repoussée au mois de novembre, et il présente les différents participants à ce débat.

3^{ème} partie Assemblée générale (partie formelle)

Le Président passe à la partie formelle de l'assemblée générale. Il rappelle que, en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le vote a été possible uniquement par correspondance. 96 institutions, représentant 43% de membres, ont ainsi voté par voie de correspondance.

2. Rapport annuel 2019 et comptes 2019 de la Fondation Ethos

2.2 Rapport de l'organe de contrôle

Le Président donne la parole à M. Fabien Bryois, réviseur responsable chez Deloitte, présent en vidéoconférence. M. Fabien Bryois fait remarquer que le Conseil de fondation d'Ethos a décidé de soumettre la Fondation Ethos volontairement à un contrôle ordinaire des comptes qui couvre le contrôle des états financiers mais aussi de l'existence d'un système de contrôle interne. Il précise que le résultat de l'audit concernant les comptes de la Fondation ainsi que les comptes consolidés a été présenté au comité d'audit en février. L'assemblée générale prend acte des rapports de l'organe de contrôle qui figurent à la page 50 (comptes annuels) et à la page 61 (comptes consolidés) du rapport annuel. Aucune remarque ni aucune question n'est formulée.

2.3 Votes de l'assemblée générale

2.3.1 Rapport de rémunération des instances dirigeantes

Les indications concernant le système de rémunération figurent dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise », section « Rapport de rémunération » du rapport annuel 2019 (point 4.5, page 33). Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale recommande d'approuver le rapport de rémunération de la Fondation Ethos présenté dans le rapport annuel 2019, par 94 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 abstention.

2.3.2 Rapport annuel 2019

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale recommande d'approuver le rapport annuel 2019 de la Fondation Ethos, par 95 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 abstention.

2.3.3. Comptes 2019 et comptes consolidés 2019

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale recommande d'approuver les comptes 2019 et les comptes consolidés 2019 de la Fondation Ethos, par 95 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 abstention.

2.3.4 Répartition du résultat 2019

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale recommande d'approuver la répartition du résultat présentée sous point 7.1 à la page 44 du rapport annuel 2019, par 93 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 abstentions. En l'occurrence, le report sur le nouvel exercice s'élève à CHF 325'433.

3. Élection des membres du Conseil de fondation

R. Rechsteiner prend formellement congé de H. Uster, qui ne se présente plus à sa réélection après 12 ans d'activité au sein du Conseil de fondation et 3 ans au sein du Conseil d'administration. Le Président remercie chaleureusement H. Uster de sa contribution au développement d'Ethos, en soulignant en particulier son accompagnement de la transition lors du renouvellement de la présidence, et lui remet un cadeau de départ. H. Uster prend la parole pour remercier à son tour ses collègues du Conseil de fondation.

Le Président annonce également un autre changement au sein du Conseil de Fondation, à savoir le départ de D. Becht qui a rejoint le Conseil d'administration afin de renforcer les compétences de ce dernier en matière de gestion de fonds de placement. R. Rechsteiner remercie D. Becht pour sa flexibilité et la bonne collaboration.

3.1 Nominations par les deux caisses fondatrices

R. Rechsteiner précise que l'article 8 des statuts prévoit que les deux institutions fondatrices (CPEG, Genève et CPPIC, Genève) disposent chacune d'un représentant au sein du Conseil de fondation.

L'assemblée générale prend connaissance de la nomination par les deux caisses fondatrices de :

Pour la CPEG :

- **Jacques Folly** (1958), membre du Conseil depuis 2018
Diplôme de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, Attaché au développement économique du commerce du canton de Genève, président de l'Union des cadres supérieurs de l'administration cantonale genevoise, membre du Comité de la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG).

Pour la CPPIC :

- **Aldo Ferrari** (1962), membre du Conseil depuis 2016, Vice-président depuis 2018
Brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales, vice-président du syndicat Unia, membre de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP), président du conseil de fondation de la CIEPP (Caisse Inter-Entreprises de

Prévoyance Professionnelle) et de la Fondation Proparis, vice-président du conseil de la Fondation de Prévoyance de la Métallurgie du Bâtiment, de la Caisse de pension d'Unia et de la Fondation RESOR.

Le Conseil de fondation prévoit de nommer Aldo Ferrari à la vice-présidence du Conseil.

3.2 Réélections

Le Conseil de fondation propose à l'assemblée générale de recommander d'approuver la réélection au Conseil de fondation, pour un mandat d'une année, des membres actuels suivants :

- **Dr. Rudolf Rechsteiner** (1958), Président du Conseil depuis 2018
Dr. es sciences économiques, consultant indépendant, membre du conseil d'administration des Services industriels bâlois et de la Caisse de pension de Bâle-Ville, ancien conseiller national et ancien député au Grand Conseil bâlois.
- **Andrea Frost-Hirschi** (1959), membre du Conseil depuis 2018
Licence en droit, responsable du conseil juridique au sein de l'Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI), section de Berne, juge spécialisée en droit du travail au Tribunal régional de Berne-Mittelland, membre de la commission administrative de la Caisse de pension bernoise (BPK), vice-présidente de PK-Netz 2. Säule et membre de l'assemblée communale de la Ville de Spiez (BE).

La réélection de Rudolf Rechsteiner est présentée par le Vice-président Aldo Ferrari. Le Conseil de fondation prévoit de nommer Rudolf Rechsteiner à la présidence du Conseil.

Chaque candidat fait l'objet d'un vote individuel.

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

***Vote :** L'assemblée générale recommande la réélection, pour un mandat d'une année, de Rudolf Rechsteiner, par 95 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 abstention, et d'Andrea Frost-Hirschi, par 95 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 abstention.*

3.3 Elections

Le Conseil de fondation propose à l'assemblée générale de recommander d'approuver l'élection au Conseil de fondation, pour un mandat d'une année, des candidats suivants :

- **Cornelia Diethelm** (1972), membre du Conseil d'administration d'Ethos Services SA depuis 2019, représentante désignée du Conseil de fondation auprès d'Ethos Services SA
Madame Cornelia Diethelm est titulaire d'un Master en sciences politiques, économiques et sociales et d'un Master d'études supérieures (MAS) en Digital Business et en Corporate Communications Management. Depuis 2018, Madame Cornelia Diethelm est propriétaire et directrice générale de Shifting Society AG et fondatrice du Centre for Digital Responsibility (CDR).
- **Laura Sadis** (1961)
Madame Laura Sadis détient une licence en science économique de l'Université de Zürich et un diplôme d'experte fiscale. Elle a été conseillère d'Etat du canton du Tessin en charge des finances entre 2007 et 2015 et membre du Conseil national entre 2004 et 2007. Au préalable, Madame Laura Sadis a été vice-directrice de PricewaterhouseCoopers SA à Lugano entre 1990 et 2001 puis membre de la direction de la Banque du Gothard. Elle a siégé au Conseil de la Banque Nationale Suisse entre 2007 et 2015.
Madame Laura Sadis siège actuellement au sein de différents conseils d'administration dont ceux de la Croix-Rouge, de la Mobilière Suisse et de Pro Infirmis.

- **Dr. Marc Chesney (1959)**

Monsieur Marc Chesney a obtenu le titre de Docteur en finance à l'Université de Genève. Il est professeur de finance quantitative à l'Université de Zurich depuis 2003 où il dirige le département de banque et finance depuis 2015. Il est également fondateur et directeur du centre de compétence en finance durable de l'Université de Zürich, lancé en janvier 2020, et président de l'AREF (Association pour le Renouvellement de la Recherche et de l'Enseignement en Économie et en Finance).

Monsieur Marc Chesney est l'auteur de nombreuses publications et d'ouvrages tant sur les produits dérivés que sur les dérives de la finance.

Les trois candidats prennent l'un après l'autre la parole pour exprimer leur volonté de se rendre utile à la Fondation et pour remercier les membres de la confiance qui leur est témoignée.

Chaque candidat fait l'objet d'un vote individuel.

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

***Vote :** L'assemblée générale recommande l'élection, pour un mandat d'une année, de Cornelia Diethelm, par 95 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 abstention, de Laura Sadis, par 94 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 abstention, et de Marc Chesney, par 95 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 abstention.*

4. Élection de l'organe de contrôle

Le Conseil de fondation propose à l'assemblée générale de recommander d'approuver la réélection de Deloitte comme organe de contrôle pour un mandat d'une année.

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

***Vote :** L'assemblée générale recommande d'approuver l'élection de Deloitte en tant qu'organe de révision pour un mandat d'une année, par 92 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 abstentions.*

4^{ème} partie Divers

Le Président constate qu'aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

La prochaine assemblée générale de la Fondation Ethos aura lieu le 10 juin 2021.

Clôture de l'assemblée générale

Le Président clôt l'assemblée à 12h45 en s'excusant pour les conditions particulières de cette assemblée et en remerciant tous de leur participation.

Annexe 1 : Allocution 2020 du Président R. Rechsteiner

Begrüssung und allgemeine Bemerkungen

Meine Damen und Herren, geschätzte Mitstifter der Stiftung Ethos,

Ich begrüsse Sie zur diesjährigen 23. ordentlichen Jahresversammlung der Stiftung Ethos und ich bedaure, dass wir uns nicht wie üblich live sehen können. Aber so ist es nun mal: Die Corona-Krise hat unser Leben verändert und noch immer ist die medizinische Gefährdung nicht sicher ausgestanden. Auch die wirtschaftlichen Folgen der Pandemie zeigen sich nun, und viele Branchen müssen mit Umsatzeinbussen rechnen, deren Konsequenzen schwer einzuschätzen sind.

Trotz dieser Verwerfungen dürfen wir feststellen, dass die Stiftung Ethos ein sehr gutes Jahr hinter sich hat, wenn wir dies an der Zahl der Mitgliedschaften, am wirtschaftlichen Erfolg und am Engagement messen, das 2019 geleistet wurde. Das nachhaltige Investieren verzeichnet eine wachsende Anhängerschaft. Umso wichtiger ist es, dass wir die Inhalte der sozialen, ökologischen und Gouvernanz-Verantwortlichkeiten immer wieder kritisch reflektieren und das Rating schärfen. Gemessen an unseren Zielen, einer ökologisch und sozial verträglichen, prosperierenden Wirtschaft, können wir nicht wirklich zufrieden sein.

Die Klimaerwärmung ist beinahe täglich zu spüren. Die Umstellung auf eine CO₂-arme Wirtschaft schreitet viel zu langsam voran, obschon sie unumgänglich ist und dank dem Erfolg der neuen Technologien zu meistern wäre. Dieser nötige Strukturwandel kennt Gewinner und Verlierer. Dass Pensionskassen sich vor Klimarisiken schützen, gehört inzwischen zum guten Portfoliomanagement und ist nicht bloss ein moralischer Imperativ.

Der Stiftungsrat hat im letzten Jahr die Richtlinien für nachhaltige Anlagen geschärft. Fortan werden sämtliche Unternehmen, die mehr als 5% ihres Umsatzes mit unkonventionellem Gas und Erdöl erzielen, aus dem Anlageuniversum der Fonds ausgeschlossen, und dieser Massstab gilt auch als Empfehlung für die Mitglieder. Unternehmen, die diese Energieträger fördern, oder per Gas- oder Ölpipeline transportieren, sind ein Risiko für die Investoren und sollten nicht länger gehalten werden. Ethos veröffentlicht seit 2014 den CO₂-Fussabdruck bei allen eigenen Aktienfonds. Dieser liegt zwischen 20% bis 80% unter demjenigen ihrer Referenzindizes.

Die Berücksichtigung des Klimawandels als Bestandteil der Anlagestrategie zahlt sich aus. Die Corona-Krise hat dies sehr rasch an den Tag gebracht. Viele der überschuldeten US-Firmen, die unkonventionelle fossile Energieträger fördern, stehen vor dem wirtschaftlichen Aus; die Firmen im fossilen Sektor verzeichneten unter allen Branchen die schlechteste Performance. Generell: in der Corona-Krise durften wir erleben, dass nachhaltige Investments besser abschnitten als die konventionellen Aktienportfolios. Die Financial Times schrieb am 28. Mai dieses Jahres, dass die Aktienkurse von erneuerbaren Energien in den ersten vier Monaten um 2,2 % zulegen, während die Aktien von Unternehmen mit fossilen Energien 40 Prozent an Wert verloren.¹

Es ist deshalb nicht überraschend, dass sich immer mehr Mitglieder mit der eigenen Risikoexposition beschäftigten und es freut mich, dass Ethos Services in der Lage ist, für sie ein qualifiziertes Rating der Anlagen durchzuführen.

Die Zahl der Ethos Mitglieder blieb im letzten Jahr trotz dem Pensionskassen-Sterben, (Fusionen und Liquidationen von Pensionskassen) nahezu stabil bei 232. Die Engagement Pools erlebten einen weiteren deutlichen Zuwachs, der EEP Schweiz stieg von 137 auf 143 Mitglieder, der EEP International von 24 auf 46 Mitglieder. Die Mitglieder der Engagement Pools erhalten einen detaillierten Bericht über diese Aktivitäten.

Lassen Sie mich an dieser Stelle auf einige Highlights eingehen:

¹ Leslie Hook: Clean power stocks outperform fossil fuel peers during pandemic, FT 28.5.2020,

EEP Schweiz

Nestlé

Im Rahmen von Climate Action 100+ setzte Ethos den Dialog als Lead-Investor mit Nestlé und LafargeHolcim fort.

- Im September 2019 hat Nestlé als das erste Nahrungsmittelunternehmen, das Ziel "Netto-Null-Emissionen bis 2050" (einschliesslich der Lieferkette) angekündigt.

LafargeHolcim

- Im Dezember 2019 kündigte LafargeHolcim CO₂-Reduktionsziele im Einklang mit dem Pariser Abkommen an. Die Ziele wurden durch die Science Based Targets initiative (SBTi) validiert.
- Es werden neu CHF 160 Mio. für Forschung und Entwicklung zur Reduzierung der CO₂-Emissionen bereitgestellt.
- Im September 2019 wurde der erste Chief Sustainability Officer als Teil der Geschäftsleitung eingesetzt.

Seit 2012 hat sich der Prozentsatz der 100 grössten kotierten Schweizer Unternehmen, die ihre Treibhausgasemissionen veröffentlichen, schrittweise auf 74% im Jahr 2019 erhöht. Die Anzahl der Unternehmen mit CO₂-Reduktionszielen stieg 2019 von 48 auf 53, aber nur 8% der Unternehmen haben sich sowohl absolute als auch Intensitätsziele gesetzt. Diese Anstrengungen sind leider noch immer nicht genügend, um die Klimaerwärmung bis zum Ende des Jahrhunderts auf 1,5 Grad im Vergleich zum vorindustriellen Niveau zu begrenzen.

Banken und Versicherungen

- Im Dialog mit den Schweizer Banken wurden diese aufgefordert, ihre Finanzierungs-Aktivitäten auf eine CO₂-arme Wirtschaft auszurichten und sich am Kampf gegen die globale Erwärmung zu beteiligen.
- Auch die Entschädigungen und die Steuerpolitik sind regelmässig Gegenstand des Dialogs mit Unternehmen.
- Ethos stellte fest, dass die Zurich Insurance Group, nach einem Gespräch im Jahre 2018, im Jahr 2019 ein Dokument veröffentlicht hat, das die Steuerrichtlinien des Unternehmens beschreibt. Dieses zehneitige Dokument enthält insbesondere eine Tabelle mit dem Betrag der im Jahr 2018 in den 10 wichtigsten Ländern, in denen der Versicherer tätig war, gezahlten Steuern. Ethos begrüsst diese Publikation, die in diesem Bereich zu den fortschrittlichsten eines kotierten Schweizer Unternehmens gehört.
- Weniger glücklich waren wir mit den Investitionen in die Trans Mountain Pipeline in Kanada. Diese Finanzierung passt schlecht zu den Bekundungen der Zurich einige Wochen zuvor, dass die Anstrengungen in Richtung einer weniger CO₂-intensiven Wirtschaft beschleunigt würden. Nach einem Brief und Diskussion mit dem VR-Präsidenten, hat die Zurich im April beschlossen, den Versicherungsvertrag mit Trans Mountain nicht weiter zu führen (ab 2020) und ihr Reporting zu verstärken.

Die Berichterstattung gemäss GRI

Die Zahl der Unternehmen, die einen Nachhaltigkeitsbericht gemäss der GRI veröffentlichen, hat zwar zwischen 2010 und 2019 zugenommen. Die Ausweitung des EEP-Universums auf die kleineren Gesellschaften im SPI zeigt jedoch ganz klar die Grenzen der Selbstregulierung auf. Insbesondere die kleineren Unternehmen sind der Auffassung, man müsse abwarten, bis die Veröffentlichung von Umwelt- und Sozialdaten eine Pflicht wird.

EEP International

Erfolgreich war auch der Ethos Engagement Pool International. Der Pool war an 27 Engagement-Initiativen beteiligt. 14 betrafen Umweltaspekte, 11 soziale Fragen und 2 Fragen der Corporate Governance. Damit wurden 1183 Unternehmen adressiert. Ethos pflegte mit 28 europäischen Unternehmen einen direkten Dialog. Schwerpunkt war auch hier der Bereich Umwelt und Klimawandel, aber auch Menschen- und Arbeitnehmerrechte und Steuerverantwortung.

Eine der wichtigen Initiativen ist die Climate Action 100+, welche die Unternehmen zu drei Massnahmen motivieren möchte. Erstens, der Schaffung einer Governance, welche die Verantwortlichkeit und Aufsichtspflicht des Verwaltungsrats für Klima-Risiken zum Ausdruck bringt. Zweitens, der Verringerung der THG-Emissionen auf der gesamten Wertschöpfungskette, im Einklang mit dem Pariser Abkommen. Drittens, der Berichterstattung gemäss den Empfehlungen der Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

Wir sind überzeugt davon, dass es die Unternehmen stärken wird, wenn sie ihre CO₂-Emissionen reduzieren und ihre Prozesse auf eine kohlenstoffarme Wertschöpfung umstellen.

Dank an Mitarbeitende und Mitstifter

An dieser Stelle ist es mir ein Bedürfnis, den Mitgliedern der Geschäftsleitung und dem ganzen Ethos Team an den beiden Geschäftsstellen in Genf und Zürich meinen Dank auszusprechen für die engagierte Arbeit und die erreichten Erfolge.

Trotz der Pandemie ist es den Analysten von Ethos unter der Leitung von Yola Biedermann erneut gelungen, die Analysen der Generalversammlungen mit der Qualität von Ethos und in der Zeit zu liefern, die Sie für die Ausübung Ihres Stimmrechts benötigten. Trotz starker Einschränkungen ist es zudem gelungen, die Aktienstimmen wie üblich wahrzunehmen, auch wenn die allermeisten Aktionärsversammlungen nur per Video elektronisch stattgefunden haben. Dem Jahresbericht konnten Sie entnehmen, um welche Themen es dabei ging. Die stärkste Opposition weckte auch im abgelaufenen Geschäftsjahr die Frage der Höhe der Vergütungen.

Im Unternehmensdialog waren andere Themen wichtig: es ging um Klimaschutz, Arbeitsbedingungen, gegen die Abholzung von Regenwäldern, um Steuerverantwortung und um Transparenz in der Wertschöpfungskette. Die Klimastrategie von Schweizer Firmen wirkt weit über die Landesgrenzen hinaus. Wir sind glücklich und stolz darauf und danken Ihnen dafür, dass wir in Ihrem Namen und mit Ihren Aktionärsstimmen mit diesen Firmen verhandeln können. Längerfristig sind wir optimistisch, dass die Weltgemeinschaft die gesetzten Ziele erreichen kann, denn die erneuerbaren Energien setzen sich am Markt immer stärker durch, nicht bloss weil sie sauber sind, sondern weil sie billiger werden.

Stellungnahmen und Vernehmlassungen

Weniger erfolgreich war bisher das Lobbying im Parlament hinsichtlich des Gegenvorschlags der Konzernverantwortungsinitiative. Diese Volksinitiative möchte sicherstellen, dass multinationale Unternehmen mit Sitz in der Schweiz die Menschenrechte und Umweltstandards sowohl in der Schweiz als auch im Ausland respektieren. Multinationale Unternehmen sollen für Verstösse, an denen sie oder ihre Tochtergesellschaften beteiligt sind, zur Verantwortung gezogen werden. Das Schicksal der Volksinitiative und des Gegenvorschlags ist noch immer in der Schwebe. Wahrscheinlich werden die Stimmberechtigten in den nächsten 12 Monaten darüber abstimmen.

Ethos nahm an den Hearings des Ständerates teil und äusserte sich zu den geplanten Änderungen des Aktienrechts, zum Beispiel zur Problematik der Heraufsetzung des Schwellenwerts für Traktandierungen, die für viele Aktionäre zur Folge hätte, dass sie sich an Generalversammlungen von grossen Firmen nicht mehr äussern könnten.

Zu den Angelegenheiten der Stiftung

Auf die Berichterstattung zur Rechnung wird unser Geschäftsführer gleich im Detail eingehen. An dieser Stelle möchte ich einfach darauf hinweisen, dass der Umsatz der Ethos Services AG im letzten Jahr weiter deutlich gesteigert werden konnte, auf einen Höchststand von 6.4 Mio. CHF; davon profitiert indirekt auch die Stiftung und wir freuen uns, dass die Arbeit der Ethos Services AG derart erfolgreich verläuft und eine Verstärkung der personellen Kapazitäten ermöglicht, die zwingend nötig ist für die Qualität der zahlreichen Dossiers.

Mein Dank für die gute Zusammenarbeit geht deshalb sowohl an den Stiftungsrat der Ethos Stiftung wie auch an den Verwaltungsrat der Ethos Services AG, und selbstverständlich, damit auch dies nochmals deutlich gesagt sei, geht ein grosser Dank an Vincent Kaufmann und sein ganzes Team.